



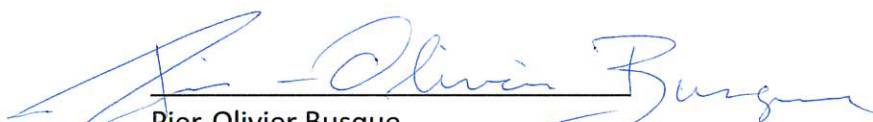
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley,

Avis public est donnée par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité, qui se tiendra le 11 janvier 2022 à 19h00 à la salle du conseil municipal, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de l'année 2022.

Donné à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 13 décembre 2021.


Pier-Olivier Busque
Directeur général et secrétaire-trésorier
